



2012

Année
Internationale des

Coopératives



Paroles de
coopérateurs



DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

10 bonnes raisons

PAR MON ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE...

1. Je réalise des économies sur les services funéraires.
2. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
3. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
4. J'adhère à une entreprise qui correspond à mes valeurs d'entraide, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'ai accès au programme Solidarité (soutien financier lors de la perte d'un enfant).
6. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
7. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
10. Je joins un réseau qui compte plus de 150 000 membres présents partout à travers le Québec.





Paroles de coopérateurs

À l'occasion de l'Année internationale des coopératives, nous avons demandé à des coopérateurs et coopératrices de toutes les régions du Québec de nous parler de leur vision de la coopération. Qu'ils soient administrateurs, employés ou membres, tous ont en commun de partager les valeurs et les principes des coopératives.

Partager des valeurs humanistes

Je suis membre de plusieurs coopératives parce que ça répond à des valeurs que je dirais « humanistes ». Dès que je vois qu'un service dont j'ai besoin peut m'être offert via une coopérative, je suis heureux d'en devenir membre. Le modèle coopératif me plaît par sa dimension plus humaine, moins mercantile. J'y retrouve une communauté de gens qui partagent les mêmes valeurs que moi, ce qui est à la fois rassurant et inspirant. Pour moi, *être humain*, c'est quitter les rapports de forces entre celui qui domine et celui qui est dominé, pour plutôt choisir d'apprendre à partager ses connaissances, son savoir, ses ressources et ses talents sur une base d'égalité. C'est ce que j'aspire retrouver dans un modèle coopératif.

Stéphane Crête, comédien

Membre de la Coopérative funéraire de l'Île de Montréal

Être actif dans sa collectivité

Au départ, les gens deviennent membres d'une coopérative pour économiser. Effectivement, l'un des objectifs premiers d'une caisse populaire, d'une coopérative d'habitation ou d'une coopérative funéraire est d'ordre économique. Cependant, à l'opposé d'une mentalité capitaliste, qui cherche le profit des propriétaires ou des investisseurs, le mouvement coopératif vise le pouvoir accru d'achat de tous ses membres.

Or, d'après notre expérience, les coopérants bénévoles se rendent très bientôt compte que par leur participation, ils développent des habiletés particulières. Tout en collaborant, ils acquièrent des compétences comme caissières, menuisiers, préposés aux achats, responsables d'un comité de ménage ou comme membres élus du conseil d'administration. Ils apprennent à négocier une hypothèque ou à faire de la comptabilité, en un mot, à gérer leur propre bien, celui de leur coopérative et celui de la communauté.

Ils sortent donc de leur isolement, apprennent à se connaître entre eux et à confronter leurs idées avec celles des autres. Ils acquièrent le sens de la responsabilité individuelle et sociale. Leur esprit de solidarité débordera bientôt les limites de leur coopérative et ainsi, ils seront en mesure de jouer un rôle plus actif dans leur collectivité.

Esther Labelle et Éric Volant

Fondateurs de l'Encyclopédie sur la mort
Membres de la Coopérative funéraire de St-Hyacinthe

Décider de notre avenir

Dès mon tout jeune âge, je suis tombé dans la sauce de la coopération. Elle devait être bonne, car encore aujourd'hui, c'est l'une des meilleures sauces pour le développement économique et social. Pendant presque toute sa vie de travailleur, mon père a été membre d'une coopérative forestière. Il en était fier et croyait au potentiel de sa coopérative. C'est donc par ce témoignage paternel que j'ai adhéré aux valeurs coopératives. Je crois que nous pouvons être des acteurs et des décideurs de notre devenir, avec pour toile de fond le respect des personnes, la redistribution de la richesse et la propriété locale.

Il est important que la personne humaine demeure au centre de nos préoccupations et non seulement le profit à tout prix. Dans un monde où la mondialisation nous dépouille doucement de nos fleurons entrepreneuriaux d'ici pour laisser place à des organisations qui traitent les personnes comme des codes-barres, où le profit et la productivité à



Stéphane Crête



Éric Volant



Frédéric Plourde

moindre coût sont la règle, la coopération est primordiale. De plus, c'est un modèle économique rentable qui nous permet d'être maîtres d'œuvre de notre destin.

Pour ces raisons, je continue mon implication dans la coopération, car c'est une voie qui offre la possibilité de sensibiliser nos membres sur notre responsabilité comme citoyen du monde, à bâtir une société juste et équitable pour tous et toutes.

Frédéric Plourde, agent de pastorale
Administrateur à la Coopérative funéraire de Chicoutimi (Alliance funéraire du Royaume)

Conserver notre patrimoine

Je viens de la campagne, je suis né sur une ferme. La coopération par chez nous, tout le monde connaît ça. Avec les corvées de toutes sortes, la fibre coopérative a toujours été très présente. Ma mère siégeait au conseil d'administration de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal. C'est elle qui m'a demandé de prendre la relève il y a 17 ans.



Gérard Ouellet

Dans les débuts de la coopérative, les lieux étaient modestes. Ceux qui étaient plus en moyen n'utilisaient pas nos services, car nous n'avions rien à leur offrir. Aujourd'hui, c'est différent. Sans renier nos origines, nous pouvons nous féliciter de tout le chemin parcouru. Un peu comme les fromageries québécoises, qui n'ont rien à envier au fromage d'outre-mer, les coopératives funéraires ont un petit goût de revenez-y. Et je n'ai pas peur de dire que ce goût est meilleur, au fur et à mesure qu'on avance.

Mon petit côté patriotique m'amène aussi à encourager le monde d'ici plutôt que des intérêts étrangers. On est suffisamment nombreux pour changer les choses. Sans oublier la force du regroupement qui est toujours bien utile pour conserver notre patrimoine et notre pouvoir d'achat.

Gérard Ouellet
Administrateur de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

Accompagner par de la formation

Mes parents mettaient en pratique cette valeur qu'est l'altruisme en s'impliquant au sein de coopératives. Ils ont guidé ainsi leurs dix enfants par leurs actions et m'ont grandement influencé.

Dans les années 70, je travaillais pour une multinationale qui ne tenait pas compte de ceux qui travaillaient pour eux. Après neuf ans, je suis allé vers Comax, une coopérative agricole : leur philosophie d'entreprise me rejoignait plus. J'y suis resté jusqu'à ma retraite. Aujourd'hui, je suis consultant pour la Coop fédérée. Je donne, entre autres, de la formation dans le cadre de l'*Académie La Coop*. Le volet formation, que l'on retrouve également dans les coopératives funéraires du Québec, est selon moi une responsabilité importante des coopératives.

Si on regarde par exemple dans le milieu agricole, la relève n'est pas toujours évidente. Les enfants



Gilles Cardinal



Gilles Kelly



Gilles Marseille

qui souhaitent reprendre la ferme de leurs parents ont besoin de soutien. Et nous sommes là pour les accompagner par l'entremise de la formation offerte. Ils peuvent ainsi actualiser leurs compétences et en développer de nouvelles, pour éventuellement s'ajuster aux changements du marché. C'est ce que j'appelle *Travailler pour un monde meilleur* : thème par excellence du sommet international des coopératives.

Gilles Cardinal
Président de la Coopérative funéraire Maska

Faire passer l'humain avant l'argent

Pour moi, le monde de la coopération a été au départ un accident de parcours. On était en 1965, j'avais 23 ans et je travaillais comme contrôleur dans une entreprise privée. À un moment donné, on m'a approché pour un poste de gérant à temps partiel à la Caisse populaire de St-Eugène. Un an plus tard, on me proposait un poste à temps plein. J'étais le seul employé à la Caisse et je devais fermer le midi pour aller dîner. C'est dire combien c'était petit : 275 sociétaires, un actif de 100 000 \$. Mais j'aimais ce côté humain que j'avais avec les gens.

Je me rappelle, dans les années 80, quand les taux d'intérêt hypothécaires ont monté à 22 %, plusieurs perdaient leur maison. On était en droit de les reprendre, de les vendre et de garder les profits. Un de nos membres, qui n'arrivait plus à respecter ses échéanciers, nous a remis sa maison sans même essayer d'en tirer quelque chose. Il était désespéré. Je m'en suis donc chargé, et je suis allé lui remettre un chèque de 22 000 \$, qui correspondait à ce qu'il avait payé sur son hypothèque. Il en pleurait.

Voyez-vous, c'est ça pour moi la coopération : faire passer l'humain avant l'argent. Encore aujourd'hui, on m'arrête dans la rue pour me remercier. Les gens se rappellent qu'un jour la Caisse populaire leur a fait confiance et qu'elle les a aidés à repartir sur le bon pied. Et ça, dans une société, ça rapporte plus que n'importe quoi.

Gilles Kelly
Président de la Coopérative funéraire de La Capitale

Favoriser le développement durable

Membre Desjardins depuis l'âge de 4 ans, je fus conscientisé à la Coopération par la Caisse scolaire de Guigues, ma paroisse. Dans les années 60, Desjardins fut le premier à nous fournir un trophée pour le hockey... ce qui fut très apprécié pour l'époque.

La coopération est pour moi un mode de vie nécessaire, surtout en région, afin de régulariser les services à une population captive de monopoles privés, qui fournissent des services dans des domaines nécessaires à tous.

Je suis membre de la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue depuis ses débuts, en 1974, et j'en suis le président depuis 1996. Nous avons servi de catalyseur pour régulariser les coûts des services funéraires. De plus, nous avons été les premiers à faire nos incinérations en région, et le développement durable est devenu notre marque de commerce.

La fierté est ma devise en coopération, ce à quoi je mets toutes mes énergies à transmettre. Coopérateur un jour... coopérateur toujours !

Gilles Marseille
Président de la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

Accompagner avant, pendant et après un décès

On dit de moi que je suis tombée dans la potion de la coopération étant jeune. Mais ce n'est que récemment que j'ai découvert les

coopératives funéraires et leurs particularités. Il faut dire que mon premier contact avec l'industrie funéraire a gravé un sentiment amer dans ma mémoire. À la suite du décès de mon père – qui était la personne la plus significative dans ma vie –, nous avons eu à interagir avec des fournisseurs. J'ai eu le sentiment qu'on avait utilisé notre souffrance et notre ignorance pour maximiser notre consommation de produits.

Peu après, j'ai eu le privilège d'échanger avec les responsables du programme de formation *La Symphonie* offert aux coopératives membres du réseau, par la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Quel bonheur de découvrir que des entreprises funéraires souhaitaient se démarquer par leur accompagnement des personnes endeuillées avant, pendant et après un décès! J'aurais tellement aimé bénéficier de ces services; de cet accompagnement alors que j'étais endeuillée et isolée.

Comme administratrice, j'ai donc pris l'engagement de promouvoir nos façons de faire coopératives et distinctives et de soutenir, dans la mesure de mes capacités, les personnes que je connais touchées par un deuil. La mort fait partie de nos vies. Je sais que ma coopérative peut nous aider à l'apprivoiser sereinement et à passer à travers les épreuves. C'est une conviction profonde et un engagement sincère à le diffuser largement.

Isabelle Saint-Pierre

Administratrice de la Coopérative funéraire des Deux Rives

Planifier à long terme

J'ai toujours pensé qu'il était important d'avoir une vision à long terme des choses si on veut développer des projets durables qui répondront aux besoins d'un grand nombre de personnes.

J'ai vite constaté que cette vision est plus facile à développer dans le milieu coopératif. Par exemple, dans le marché immobilier, les coopératives d'habitation ne sont pas créées pour être vendues. Elles sont là pour durer, à l'abri de la spéculation. Ceux qui y habitent utilisent leurs compétences pour administrer la coopérative et accomplir des tâches, ce qui donne de très bons résultats.

Dans les années 80, j'ai travaillé à fonder une coopérative d'habitation avec une dizaine d'autres jeunes diplômés en histoire. J'y ai habité pendant 10 ans. C'est pour moi le monde idéal : une association de personnes qui se prennent en main afin de contrôler leur milieu de vie, s'entraider et se doter de ressources directement liées aux résidents. Chacun peut y développer son potentiel relationnel et manuel.

Je retrouve cette même logique et ce même système de valeurs à ma coopérative funéraire. Même si le lien d'usage n'est pas le même que dans l'habitation, elle vise à répondre durablement aux besoins de ses membres, sans avoir l'objectif d'augmenter la richesse d'une seule personne.

Jacques Côté

Président de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation

Membre de la Coopérative funéraire de l'Estric

Contribuer à un monde meilleur

La coopération me passionne. Je suis convaincu que les coopératives contribuent à l'avènement d'un monde meilleur. Je rêve que cette Année internationale des coopératives soit l'occasion de les faire mieux connaître.

Je suis très fier d'avoir été élu par l'assemblée générale pour devenir administrateur de ma coopérative funéraire. Ce type de coopérative est particulièrement bien adapté pour démontrer la valeur de la coopération. Nous rendons des services brefs et

intenses dans un cadre chargé d'émotion. Ce sont les humains qui nous intéressent. Pour ce moment où tout le monde finit par passer, quel bonheur de savoir que la coopérative funéraire n'est pas là pour faire des profits, mais seulement pour satisfaire les besoins de ses membres!

Elle est une entreprise coopérative qui évolue dans un marché avec l'obligation d'être performante au niveau économique. Cela se traduit notamment par la qualité élevée des services offerts. Cependant, notre fierté n'est pas liée à notre rentabilité, mais par la satisfaction des familles que nous avons aidées à traverser un moment difficile. C'est une contribution importante pour faire rayonner la coopération.

Jocelyn Lessard

Directeur général de la Fédération québécoise des coopératives forestières

Administrateur de la Coopérative funéraire des Deux Rives

S'entraider dans l'épreuve

Il y a 14 ans, ma femme et moi avons mis sur pied *La Gentiane*, un site d'entraide pour personnes endeuillées. Nous étions convaincus que l'entraide était un soutien important pour ceux et celles qui vivaient la perte d'un être cher. Avec le temps, la fréquentation et les besoins des internautes ont augmenté. Notre bénévolat ne suffisait plus, *La Gentiane* était menacée. Nous nous sommes tournés vers la Fédération des coopératives funéraires du Québec pour avoir l'appui nécessaire au maintien des activités du site. Par leurs valeurs humaines de solidarité et par leur souci de ne pas exploiter la souffrance liée au deuil, c'est le réseau des coopératives funéraires qui convenait plus à notre philosophie de vie.

Aujourd'hui, *La Gentiane* est partie intégrante des services offerts par les coopératives membres de la Fédération. Bien qu'il soit virtuel, le réseau que cette association a permis de maintenir favorise une entraide bien réelle, à la fois riche, vivante et stimulante, partout dans le monde francophone. C'est sans doute ce qui me fait dire que l'entraide et la coopération sont deux mots qui se marient pour le meilleur... et pour l'avenir!

Michel Leclerc

Collaborateur à la FCFQ

Membre de la Coopérative funéraire des Deux Rives

Promouvoir une société équitable

Pour moi, la coopération, ça date de tellement loin... Je demeurais à Dorval, qui était alors un village de 2 000 personnes, et on parlait d'ouvrir une Caisse populaire plutôt qu'une banque. En plus de nous appartenir, je me suis aperçu que la ristourne offerte par les Caisses attirait le monde. J'avais 18 ans. Au fil du temps, j'ai réalisé que personne ne pouvait vraiment dire en quoi consistait l'idéal coopératif, je me suis donc investi à temps plein, lors de ma retraite, pour en faire la promotion par différents engagements.



Isabelle Saint-Pierre



Jacques Côté



Jocelyn Lessard



Michel Leclerc



Michel Marengo



Monique Brisson

Je dirais que le premier idéal d'une coopérative, c'est de travailler sur une société équitable, où chacun a droit d'avoir accès aux éléments nécessaires à son plein épanouissement, sans subir de discrimination. Le deuxième idéal implique, quant à lui, le développement d'une société conviviale, où il fait bon vivre ensemble, un peu comme lorsqu'on se retrouve autour d'un bon repas, entouré d'amis chers.



Richard Dumont

Quand on regarde de près les principes coopératifs, on réalise que 6 des 7 principes se soucient de la dimension humaine et du développement des individus. Une seule aborde l'aspect financier. Le coopératisme est un humanisme inconnu. Encore aujourd'hui, on associe trop souvent les coopératives aux gens pauvres, alors qu'elles sont riches de valeurs indispensables à la construction d'une société nouvelle.

Michel Marengo

Président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (1993-2002)
Membre de la Coopérative funéraire de l'Estrie



Réjean Lantagne

S'approprier des moyens d'agir

Ma devise : Coopérer. Mais pourquoi coopérer? Pour agir, travailler, contribuer, participer, œuvrer et accomplir. Ces verbes résument parfois toute une vie. Ils incitent à l'action et à la réalisation.

J'ai eu l'opportunité un jour de surprendre mon entourage en acceptant le poste de directrice générale de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal. Une décision qui m'a personnellement enrichie, car cette expérience a réuni l'ensemble de mes croyances et a ainsi confirmé le caractère de ma spiritualité.

De plus, ce qui m'a fascinée dans mes tâches de gestionnaire de cette organisation, c'est le devoir pédagogique de promouvoir, par le biais de sa mission, les valeurs du mouvement coopératif.

C'est donc avec énergie que j'ai transmis ces valeurs de partage, d'entraide et de solidarité aux employés qui, à leur tour, ont adhéré et intégré ces idéaux afin de poursuivre la formation d'une nouvelle chaîne humaine de coopérants, membres de la Coopérative.

Puis, c'est avec un regard inquiet sur la situation économique des dernières années que je crois fermement que la qualité de l'avenir de nos économies locale, nationale et internationale dépendra de notre capacité à s'approprier de véritables moyens d'action pour faire œuvre humanitaire, c'est-à-dire COOPÉRER.

Monique Brisson

Conseillère municipale à la Ville de Longueuil
Membre de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud

Offrir une écoute attentive

Avant même mon entrée à l'école primaire, je possédais déjà mon propre compte d'épargne avec opérations à ma caisse populaire, puis la caisse scolaire et l'épargne systématique. Voici comment a



Claude Bédard

débuté mon initiation à la coopération. Qui aurait dit que cela allait être le prélude à une carrière de 27 ans à la Fédération des caisses populaires Desjardins? En effet, la coopération a toujours été pour moi un mode de vie puisqu'en parallèle à mon emploi chez Desjardins, j'occupais un poste de directeur de funérailles, sur appel, à la Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent.

Maintenant préretraité de Desjardins, j'occupe un poste à temps plein comme conseiller aux familles et directeur de funérailles. Dans mon quotidien, je m'inspire de trois grandes valeurs qui me guident dans mon travail, telles que l'honnêteté, l'égalité et l'équité. En ayant celles-ci en tête, je ne peux que satisfaire nos familles endeuillées avec dignité, tout en respectant les besoins de chacun.

Nous recevons des mots et des gestes de reconnaissances de nos familles, et j'aime mentionner qu'elles m'apportent autant que ce que moi je peux leur apporter. Il suffit parfois de bien peu de choses, une écoute attentive, des gestes de compréhension et surtout une approche humaine. J'adore mon travail et les valeurs de la coopération y sont pour beaucoup.

Richard Dumont, conseiller aux familles et directeur de funérailles
Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent

Répondre aux aspirations de tous

Dans mon village natal, La Rédemption, quand j'avais entre 2 et 10 ans, ma famille et moi vivions dans un logement au-dessus de la coopérative agricole et de la caisse populaire de ma communauté. À cette époque, mon père et deux de mes oncles ont travaillé au sein de ces coopératives; ces personnes ont assurément influencé mon orientation coopérative.

Vers l'âge de 15 ans, quand j'ai décidé que je travaillerais plus tard en coopération internationale, mon intention était déjà d'aider à mettre sur pied ou à renforcer des coopératives dans des pays en développement, car j'étais convaincu que les coopératives sont un excellent outil pour contribuer au développement économique des populations les plus démunies. Se mettre à plusieurs pour avoir accès à un service qu'une personne seule ne peut se payer, je trouvais cela logique et très brillant.

J'adhère à 100 % aux valeurs et aux principes coopératifs et je crois tout particulièrement en la double identité coopérative : d'un côté une entreprise qui doit être aussi, sinon plus performante que les autres entreprises traditionnelles et de l'autre une association de personnes qui répond aux besoins de ses membres et dont la gouvernance doit être exemplaire.

J'aimerais en cette Année internationale des coopératives que nous réussissions ensemble à convaincre la population en générale, nos gouvernements et des financeurs de partout sur la planète, qu'il faut mettre sur pied de plus en plus de coopératives dans tous les pays, afin de répondre aux aspirations et aux besoins légitimes de tous.

Réjean Lantagne, directeur général de SOCODEVI
Membre de la Coopérative funéraire des Deux Rives

Travailler en équipe

Qu'est-ce qui m'a attiré dans le modèle coopératif? Au cours de mes études en économie à l'Université de Sherbrooke, j'ai eu l'opportunité d'étudier les fondements théoriques de la coopération avec ses premiers penseurs, Fourier, Proudhon et bien sûr Rober Owen. J'ai eu la chance d'avoir comme professeur, François-Albert Angers, un des grands penseurs de l'économie de la coopération et auteur de « La coopération. De la réalité à la théorie économique ».

Dans mon cas, ce fut de la théorie à la réalité. De la nécessité d'avoir un logement digne de ce nom à mon arrivée dans l'Outaouais au début des années 80 vint le début de plus de 30 ans d'implication dans le mouvement coopératif aux échelles locale, régionale, québécoise, canadienne et internationale.

Venant d'une famille modeste de sept enfants, j'ai eu à apprendre rapidement les valeurs de partage, d'entraide et de débrouillardise (aide-toi toi-même). Fervent pratiquant des sports d'équipe, hockey, football, volleyball et autres, j'ai compris bien vite l'importance de travailler en équipe. Et c'est ce que j'ai retrouvé dans mon implication dans les coopératives d'habitation et funéraire : la prise en charge, la solidarité, la démocratie et l'altruisme. C'était bien les valeurs que je connaissais et avec lesquelles je me sentais bien. Que dire d'autre sinon que j'ai bien l'intention de continuer à les défendre jusqu'à ce que ma famille ait besoin de ma coopérative funéraire pour moi-même.

Réjean Laflamme, vice-président de la Coopérative funéraire Brunet
Président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Mieux vivre ensemble

C'est connu : selon l'opinion de la majorité, la démocratie est le meilleur système socioéconomique. Puisqu'elle fait en sorte de favoriser la participation citoyenne et d'assurer que des minorités cessent de dominer la majorité tant sur le plan politique, économique que social. La démocratie est porteuse de valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Or, la démocratie et sa règle bien connue une personne=un vote est contredite par la règle une action=un vote des entreprises du régime néolibéral. Or, lorsque c'est le capital qui vote au lieu de l'individu, ce système ne favorise guère la participation citoyenne. Au contraire, il invite à l'individualisme.

Par contre, l'ADN des coopératives, ce sont les valeurs démocratiques. Des valeurs qui conduisent à la responsabilité citoyenne et au mieux-vivre ensemble. J'aime la démocratie et le « Un pour tous, tous pour un. » C'est pourquoi j'aime les coopératives. Et c'est pourquoi je suis membre de coopératives depuis plus de 50 ans!

Claude Béland, président de Desjardins de 1987 à 2000
Membre de la Coopérative funéraire de l'île de Montréal

Mettre en commun les actes du cœur

Depuis longtemps, je considère qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour résoudre un problème que de le partager. Si, du choc des idées jaillit la lumière, il en est ainsi de la mise en commun des actes du cœur.

Formée en psychologie et en théologie, je suis conseillère aux familles à la Coopérative funéraire de Coaticook. De plus, j'anime depuis 2004 des groupes d'entraide pour les personnes endeuillées. Baptisée « La Traversée », cette activité correspond parfaitement aux valeurs que l'on promeut dans notre entreprise : une approche humaine qui privilégie le respect et la sensibilité face aux besoins et aux différences de chacun.

Je suis très soucieuse d'aider les familles à trouver des rituels significatifs, afin que notre clientèle puisse évoluer le mieux possible dans son processus de deuil.

Ce travail me ressemble, il contribue à mon épanouissement personnel et me permet également d'approfondir le sens profond de la coopération. C'est une nourriture intérieure qui fait en sorte

que je peux offrir le meilleur de moi-même, lorsque j'accompagne les familles dans la préparation et l'organisation des funérailles.

Jacinthe Fecteau, directrice des services aux familles
Coopérative funéraire de Coaticook

Privilégier l'achat local

Dès mon plus jeune âge, j'ai été influencée par le monde coopératif. Mes parents étaient impliqués dans le Mouvement Desjardins, ils ont participé à la mise sur pied d'une coopérative de loisir et ont participé aux débuts de la Coopérative funéraire de l'Outaouais. J'ai donc eu très tôt mon premier carnet scolaire d'épargne de la caisse populaire.

Depuis, j'ai pu en apprécier tout le sens : j'ai vu les bénéfices que les membres pouvaient en retirer, entre autres par des prix plus avantageux ou très compétitifs.

J'ai vu les gens exercer leur droit de vote en faisant élire des conseils d'administration œuvrant pour les intérêts des membres, au lieu de faire profiter des actionnaires motivés par l'appât du gain.

J'ai vu le choix que les coopératives faisaient de privilégier des achats locaux afin d'en faire bénéficier toute une communauté plus élargie.

Et surtout, j'ai vu l'implication sociale et communautaire que cela engendre : des bénévoles actifs, des causes qui viennent en aide aux plus démunis. Et comme mon père le dit si souvent : « C'est à nous, servons-nous-en! »

Johanne Benoît, directrice générale adjointe
Coopérative funéraire de l'Outaouais

Créer de la véritable richesse

La question du développement de nos communautés a toujours été un mystère pour moi. Pourquoi les personnes de certaines communautés réussissent mieux à répondre à leurs besoins et à leurs aspirations que d'autres? J'ai alors pris conscience d'une très grande force de chez nous : la coopérative. J'ai donc étudié ce modèle et je m'y suis impliqué. J'y découvre encore aujourd'hui que l'équilibre des valeurs coopératives en est la force. Pas juste la démocratie, la liberté, l'égalité, la solidarité, la prise en charge ou l'équité, mais un constant équilibre entre celles-ci. C'est souvent ce qui manque aux communautés qui réussissent moins bien : beaucoup d'égalité, mais sans équilibre avec l'équité ou la solidarité; beaucoup de liberté, mais sans équilibre avec la prise en charge ou la démocratie, etc.

La coopérative est un processus, et non une destination. Elle est en constante évolution avec de nécessaires périodes de discussions et de changements qui nous mènent à améliorer nos vies. Ainsi, à partir de ces valeurs, la coopérative nous apprend à créer de la véritable richesse sans que celle-ci soit réalisée sur le dos de nos voisins, de nos écosystèmes et des générations futures. Une belle et constante révolution.

Michel Lafleur, directeur de l'Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke
Président de la Coopérative funéraire de l'Estrie



Jacinthe Fecteau



Johanne Benoît



Michel Lafleur

PORTES OUVERTES

dans les coopératives funéraires

Venez nous visiter !
Le dimanche 21 octobre

Vous souhaitez visiter les installations du laboratoire, la salle de sélection, les salons funéraires, les véhicules ?
Vous souhaitez poser des questions sur l'embaumement, la crémation, le travail dans le secteur funéraire ?
Le personnel et les administrateurs de votre coopérative seront sur place pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

Café et grignotines sur place.
Prix de présence et autres activités.

Bienvenue à tous !



Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook, 11 h à 15 h

284, rue Child, Coaticook

Coopérative funéraire Charlevoisienne, 11 h à 15 h

138, rue Doucet, La Malbaie

Coopérative funéraire JN Donais, 10 h à 13 h

2625, boul. Lemire, Drummondville

Résidence funéraire Lac-St-Jean, 10 h à 13 h

611, chemin du Pont Taché Nord, Alma

Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent, 11 h à 15 h

286, St-Jean Baptiste Ouest, Rimouski

Coopérative funéraire Brunet, 11 h à 15 h

632, de la Madone, Mont-Laurier

Coopérative funéraire de la Capitale, 11 h à 15 h

525, rue Prince Édouard, Québec

Alliance funéraire du Royaume, 11 h à 15 h

599, chemin St-Thomas, Chicoutimi

Coopérative funéraire des Deux Rives, 11 h à 15 h

693, av. Nérée-Tremblay, Québec

154, rue du Mont-Marie, Lévis

10579, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré

Coopérative funéraire de l'Estrie, 10 h à 13 h

485, rue 24-Juin, Sherbrooke

Maison Funéraire de L'Amiante, 13 h à 16 h

653, rue Pie XI, Thetford Mines

Coopérative funéraire Maska, 9 h à 15 h

5325, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe

Coopérative funéraire de l'Outaouais, 11 h à 15 h

1369, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, 11 h à 15 h

435, Saint-Jacques, Napierville

5000, boul. Cousineau, St-Hubert

635, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

Résidence funéraire du Saguenay, 10 h à 13 h

2580, St-Dominique, Jonquière

Centre Funéraire Coopératif du Granit, 11 h à 15 h

3844, rue Québec Central, Lac-Mégantic

Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue, 11 h à 15 h

681, 1re Avenue Ouest, Amos

200, 3e Rue Est, La Sarre

10, rue Reilly, Rouyn-Noranda

431, 10e Avenue, Senneterre

1746, 3e Avenue, Val-d'Or

67, rue des Oblats Nord, Ville-Marie

1415, rue Royale, Malartic

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Deux coopératives et un grand coopérateur ont été honorés en mai dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec qui s'est tenu à Saguenay (Chicoutimi) à l'initiative de l'Alliance funéraire du Royaume. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue



MM. Gilles Marseille, Gaétan Petit et Patrick Blais, respectivement président, directeur général et directeur des opérations de la Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue ont reçu ce prix de madame Marie-Claude Boisvert, Chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque.

En mai 2011, cette coopérative devenait la première entreprise funéraire au Québec à être accréditée par la Green Burial Council. Cet accomplissement venait confirmer une volonté claire de s'engager sur la voie du développement durable. Elle offre à sa clientèle des forfaits écologiques afin de rendre cette option disponible aux familles qui le désirent. Ces forfaits comprennent des produits d'embaumement sans formaldéhyde ainsi qu'un choix de cercueils et urnes écologiques. Finalement, différents gestes ont été mis en place afin de réduire à la source les gaz à effets de serre.

Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe



MM. Yves Richard, directeur général, et Gilles Cardinal, président de la Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe ont reçu ce prix de madame Josée Tremblay, directrice de l'administration et de la gestion des programmes au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

À l'été 2011, la Coopérative amorçait un grand projet avec l'acquisition du centre de services de Desjardins situé à deux pas de son emplacement actuel. Une vaste opération de mobilisation des membres fut donc entreprise afin de financer une partie du projet par la vente de parts privilégiées. En moins de 4 mois, la coopérative recueillait plus de 450 000 \$, ce qui correspond à 300 % de son objectif. Dans cette formule gagnant-gagnant, les membres retirent un taux d'intérêt des plus avantageux et la coopérative réalisera son projet à moindre coût.



Gérard Ouellet, personnalité de l'année

Le prix Michel Marengo est décerné chaque année à une personne qui a apporté une grande contribution à notre mouvement. Il a été nommé ainsi en l'honneur de monsieur Michel Marengo, ancien président de la Fédération et membre honoraire à vie. Décerné lors de notre congrès annuel, ce prix est allé à un administrateur de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, monsieur Gérard Ouellet. Il reçoit ici son prix des mains d'un autre membre honoraire de la Fédération, monsieur Guy LeBel.

Monsieur Ouellet siège au conseil d'administration de sa coopérative depuis 18 ans. Quand on lui demande ce qui fut sa motivation première, il répond « Le patriotisme ». Pour cet homme dévoué, l'engagement coopératif constitue un moyen de se donner de l'emprise sur notre milieu et de rester maître de nos institutions. C'est un homme d'action et de conviction qui représente un excellent ambassadeur pour sa coopérative.

Bravo !

La Gestion privée Desjardins : une vision globale, une approche distinctive et des valeurs coopératives

Une collaboration naturelle s'est depuis longtemps établie entre la FCFQ et la Gestion privée Desjardins. D'une part, notre vaste expérience en gestion de patrimoine sert très bien les intérêts des coopératives funéraires et de leurs membres. D'autre part, l'approche humaine et personnalisée qu'adoptent les quelque 80 professionnels de notre équipe correspond à la leur.

> Services fiduciaires

- Liquidation de succession

Question de léguer autre chose que des problèmes.

- Administration d'une fiducie

Question d'assurer la sécurité financière du conjoint.

- Administration en cas d'incapacité

Question d'éviter que les tribunaux ne décident pour vous.

- Administration d'un régime de protection

Question de bénéficier de notre appui pour souffler un peu.

> Services financiers

- Gestion discrétionnaire de portefeuille
- Gestion administrative

> Service de planification

- Planification financière

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Gestion privée Desjardins, veuillez communiquer avec un planificateur financier de votre caisse Desjardins.

Ce sont vos valeurs.
Et elles s'harmonisent aux nôtres.

gestionpriveedesjardins.com



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Mot de la directrice générale



Je vous livre le texte que j'ai partagé aux personnes présentes lors de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 27 juin 2012.

Bonne lecture.

*Brigitte Deschênes,
directrice générale*

En cours d'année, nous avons accueilli 351 familles dans nos salons des secteurs de Jonquière, Kénogami et Arvida, et également dans les paroisses de Larouche, Bégin et St-Charles-de-Bourget.

Je m'adresse donc, en tout premier lieu, aux personnes qui nous ont accordé le privilège de les accompagner au moment du décès d'une personne significative de leur vie.

Vous êtes l'essence même de notre mission :

« Accueillir, guider, conseiller et accompagner les personnes, les familles et les proches à l'occasion d'un décès prévu ou inattendu en offrant des services et des produits de première qualité, en présentant un environnement propice au recueillement, au partage et à l'intimité, grâce à un personnel spécialisé, respectueux, attentionné, d'une exceptionnelle éthique professionnelle et d'une grande intégrité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. »

Cette mission, nous l'avons définie et écrite avec les membres de l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay et nos accompagnateurs en ressources humaines de Cible-Action.

À ce moment, nous nous étions également donné les objectifs stratégiques suivants :

Dans un horizon de deux (2) à cinq (5) ans, la Résidence funéraire du Saguenay veut :

- Être reconnue comme une référence au Québec, particulièrement au Saguenay, pour son service d'accompagnement auprès des personnes endeuillées.
- Se distinguer dans son rôle éducatif face à l'approvisionnement de la mort.
- Être appréciée pour son ouverture et sa compétence pour faire vivre et supporter les rituels adaptés aux croyances de chacun.

- Être reconnue pour sa dignité et son humanisme dans ses relations avec les personnes, les familles et les proches concernés par un décès.
- Se distinguer par les compétences exceptionnelles de tout son personnel.
- Être appréciée pour son service d'une qualité supérieure, complet et intégré.

À la lumière des évaluations de services auxquelles plusieurs familles ont répondu être satisfaits à 100 % dont à 94 % très satisfaits, et à la lumière de la description que je vais vous faire de nos activités et implications annuelles, nous sommes en mesure de croire que nous les avons atteints.

Il faudra donc, dans les prochaines années, s'assurer de maintenir ces objectifs et prendre le temps de s'en définir de nouveaux, bien sûr avec la précieuse collaboration de notre équipe et de nos guides stratégiques.

Notre responsabilité

Comme coopérative, nous avons une responsabilité supplémentaire, celle d'informer et d'éduquer nos membres à propos des valeurs coopératives, des rituels funéraires et des lois qui nous gouvernent ainsi que de protéger et de travailler avec les services communautaires et privés qui nous complètent et nous entourent tels que les services paroissiaux, les traiteurs, les fleuristes, etc. en n'offrant pas les mêmes services qu'eux.

En effet, depuis trois ans que nous sommes arrivés ici, nous avons des demandes pour que tous les services importants lors d'un décès soient vécus ici, à la Résidence funéraire du Saguenay.

Afin d'être cohérents avec notre engagement de travailler avec les services existants dans notre communauté, nous nous faisons un devoir d'informer les familles de faire attention à tous ces services disponibles à la population qui, autrement, pourraient être compromis.

Revenons maintenant à notre rôle d'éducateurs, puisque nous y mettons beaucoup d'ardeur en acceptant de nombreuses invitations à prononcer des conférences au sujet des rituels funéraires. Notamment pour :

- Les Aînées de Larouche, au Domaine du Versant à Larouche, en collaboration avec l'Office de la Protection du Consommateur

- Le Cégep Notre-Dame-de-Foy pour la Formation conseillers aux familles
- le Congrès provincial des soins palliatifs à Trois-Rivières
- La vie montante d'Arvida, au presbytère St-Philippe
- et enfin, pour la paroisse St-Mathias d'Arvida

Notre implication

Votre coopérative se fait aussi un devoir d'être présente dans la communauté en participant aux nombreuses invitations que nous recevons à différents cocktails ou activités bénéfiques de notre région tels que :

- Brunch Palli-aide
- Souper de crabes du Club Lions
- Tournoi de Golf du CSSS de Jonquière
- Tournoi de curling de la Chambre du Commerce
- Dégustation Vins et Fromages J.A.K.
- Brunch Châtelaine (donation d'une lithographie)
- Souper Optimiste
- Souper du Commandant de la Fondation Équilibre
- Brunch Centre de Prévention du Suicide 02
- Bouffe pour un Toit

Comme autres implications importantes dans notre milieu, je cite :

- Prêt d'un camion pour la collecte annuelle Jonquière-Médic dans les rues
- Prêt du 2555 St-Dominique au Patro de Jonquière pour la pastorale des jeunes
- Ma co-présidence d'honneur avec M. Bruno Godin, directeur de la Caisse Populaire, à la campagne 100/100 de l'église St-Dominique, à laquelle nous avons remis au delà de 700,000 \$.

Nous sommes également :

- Membre du conseil d'administration de la Fondation J.A.K.
- Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

- Membre de la Corporation des thánatologues du Québec
- Nous assistons aux congrès annuels et à certaines activités proposées par ces organisations.

Le réseau Signature PRF

Nous sommes co-fondateurs d'une nouvelle association, le réseau Signature PRF, «Professionnels en Rituels Funéraires», qui est formé de quelques membres qui ont participé à la création de la toute première norme funéraire au Québec avec le Bureau des Normes du Québec et de certains autres membres propriétaires de résidences funéraires qui ont à cœur la protection et le développement de la profession et des rituels funéraires au Québec.

C'est aussi dans ce réseau que nous avons développé tous les registres informatisés exigés par la norme et créé un programme exclusif d'attestation d'études collégiales avec le Cégep de Rimouski, programme auquel tous les employés de la Résidence funéraire du Saguenay ce sont inscrit avec enthousiasme et volonté de le réussir.

Je salue d'ailleurs tout particulièrement les membres du réseau pour leur qualité d'engagement pour la profession, pour leur accueil et pour les précieux liens que nous tissons ensemble.

Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur accueil à ce projet et pour leur soutien pour que ce Réseau se développe et se démarque au Québec.

Conclusion

Dans la société actuelle, un défi humain de taille et de création nous attend. Redonnons aux rituels ce sens du sacré et de l'espoir en la personne humaine.

Quand nous sommes placés en position de discuter ou de prendre des décisions pour nos rituels funéraires ou pour les rituels de quelqu'un d'autre, n'oublions jamais, tel qu'enseigné par l'Abbé Bouchard, que personne n'est propriété privée.

Tout au long de notre vie, nous tissons des liens avec des personnes significatives, des liens heureux et parfois aussi des liens douloureux. Nos parents, nos frères et sœurs, notre conjoint, nos enfants, beaux-frères, belles-sœurs, compagnons de travail, voisins, avec qui nous formons une famille et une communauté, ont besoin lors d'un décès qu'on leur accorde du temps pour saluer la personne décédée et pour leur permettre d'exprimer leurs émotions en ces moments douloureux.

Cela fait aussi partie de notre culture.

Ce sont de tous ces importants rituels

dont nous sommes les porteurs et les gardiens et nous pouvons assumer cette grande responsabilité à la Résidence funéraire du Saguenay car nous formons une belle équipe, ayant un sens éthique très élevé et des compétences reconnues par les personnes que nous accompagnons.

La Formation continue

C'est parce que nous sommes soucieux de la qualité des services que nous offrons et maintenons à la Résidence funéraire du Saguenay et pour protéger et développer sans cesse ce professionnalisme qui nous anime que nous accompagnons notre équipe dans un programme de formation continue. Nous avons donc offert les formations suivantes aux membres de notre équipe en cours d'année :

- Formation Lois et Règlements par le Collège Notre-Dame-de-Foy
- Formation : Comment animer les groupes d'entraide par Mme Nathalie Viens de la Maison Monbourquette.
- Formation de la Maison Monbourquette sur l'écoute
- Formation en éthique à l'Université du Québec à Chicoutimi
- Déjeuner-formation ADECO en gestion des ressources humaines
- Formation pour le crématorium
- Formation pour les transports
- Formation Mission-Vision-Valeurs avec Cible Action
- Formation en Pré-arrangements funéraires avec M. Jean-François Labrie
- Mise sur pied du programme de formation exclusif pour le réseau PRF avec le Cégep de Rimouski

J'ai également donné une formation à un groupe du programme «Préposé aux bénéficiaires» du Cégep de Chicoutimi.

L'année 2011-2012

À propos des autres faits et événements marquants de l'année, soulignons le décès de notre mentor et ami, M. Jean Monbourquette, survenu le 14 septembre 2011. Une messe commémorative a été célébrée à l'église St-Dominique en sa mémoire.

Nous avons également fait une journée Portes Ouvertes le 30 octobre 2011 pour permettre aux membres et aux familles de Jonquière de visiter leur coopérative funéraire.

La messe commémorative annuelle des défunts a été célébrée dimanche le 13 no-

vembre à l'église St-Dominique, elle avait pour thème : « Depuis que tu vis dans la voie lactée, je n'ai plus de voix pour te parler, je ne trouve plus ma voie ». Fort appréciée de chacune des personnes présentes, ce fût une grande réussite.

MERCI

Merci à chacun des membres du conseil d'administration, dotés d'une expertise remarquable, qui sont à l'écoute de nos besoins et nos projets. Votre qualité d'engagement et votre support indéfectible à notre endroit sont fort appréciés.

À chaque membre de l'équipe de Grandir Ensemble et à sa coordonnatrice, Mme Yvette Desjardins, je vous remercie de votre disponibilité et de la qualité de votre accompagnement auprès des personnes endeuillées. Ces personnes qui acceptent de suivre cette importante et laborieuse session ont besoin de vous et vous ont qualifiés de grands professionnels. Ce que vous faites peut être déterminant pour ces personnes.

À chacun des professionnels qui nous entourent, merci pour la qualité de votre accompagnement.

À chacun des employés de la Résidence funéraire du Saguenay, l'entreprise pour laquelle nous oeuvrons a développé un lien de confiance important avec ses membres et la communauté. Et ces gens ont raison de nous faire confiance car nous sommes habités d'un désir profond d'être professionnels dans toutes nos actions et une passion commune nous unit entre nous.

Merci :

- de maintenir et de continuer à développer de précieux liens avec chacune des familles que nous accompagnons;
- de conserver le désir de prendre soin des personnes qui nous sont confiées comme si c'était un membre de notre famille;
- de respecter les lois qui nous gouvernent;
- de maintenir un grand sens éthique dans notre travail et notre accompagnement;
- et de rester conscients que nous sommes les porteurs et les gardiens de l'importance des rituels funéraires.

Merci de faire partie de l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay

Brigitte Deschênes

Jonquière le 27 Juin 2012

Les coopératives : du berceau au tombeau

Par Maryse Dubé
mdube@fcfq.coop

Tout au long d'une vie, différents besoins sont à combler, plusieurs défis sont à relever, certains plus facilement que d'autres. Le « vivre ensemble » qu'implique notre présence sur terre n'est pas toujours évident, mais la coopération est sans aucun doute une avenue qui permet de travailler à un mieux-être collectif.

Depuis plus d'un siècle, les coopératives sont présentes autour de nous. Elles persistent dans le temps et ont un taux de survie trois fois plus élevé que toute autre forme d'entreprise. Au Québec, environ 70 % de la population est membre d'une coopérative. On les retrouve dans plusieurs secteurs d'activités. Outre la Caisse populaire Desjardins, saurions-nous les reconnaître et en tirer profit dans notre quotidien ? Ce n'est pas certain. Et pourtant, de multiples occasions s'y prêtent, du berceau au tombeau...



Déjà, avant même de faire ses premiers pas, Thomas, le petit dernier, aura sans doute besoin d'une garderie. La Coopérative Enfance Famille¹ propose un système central pour gérer les listes d'attente de 162 services de garde qui en sont membres à Montréal, en Mauricie et au Centre-du-Québec.

L'accès aux parents à un guichet unique aura ainsi pour effet d'accélérer leur démarche, et ce, gratuitement. Bientôt, Thomas aura trouvé chaussure à son pied.



Puis, avant même qu'il ne puisse les user, ses chaussures auront besoin d'être changées. Thomas voudra explorer le monde... faire du sport... grimper des montagnes! Mountain Équipement Co-op² sera là pour lui, comme il l'a été depuis quarante ans pour tous ceux qui voulaient profiter des activités de plein air. Au départ, l'idée est venue d'un groupe de quatre personnes exaspérées par les coûts exorbitants de l'équipement d'escalade. Pendant trois ans, la coopérative a été gérée uniquement par des bénévoles. Au fil du temps, on a élargi la gamme de produits allant du vélo au ski de fond. Aujourd'hui, on peut dire que l'entreprise est prospère avec un chiffre d'affaires de 261 millions \$ et 3,3 millions de membres.



Bien que l'activité physique soit un élément motivant pour Thomas, ses études occuperont une grande place pendant un bon moment. Les livres, le matériel scolaire et l'ordinateur finissent par coûter cher. C'est pourquoi il achètera tout ce dont il a besoin à la coopérative de son école, membre de COOPSCO.³



Coopsco compte 15 librairies agréées et regroupe plus de 60 coopératives en milieu scolaire, totalisant 100 points de services dans des écoles secondaires, collégiales et universitaires. La première a vu le jour en 1944. Ces coopératives rejoignent près de 300 000 étudiants au Québec. Mais le réseau COOPSCO, c'est bien plus que des produits et services. C'est aussi une mission de sensibiliser et de mobiliser les jeunes à la coopération.



De la maison à l'école, de l'école à l'arène ou au terrain de soccer, des déplacements sont à prévoir. Pas de problème! Taxi-Coop⁴, un regroupement de plusieurs propriétaires de taxi, offre des services dans plusieurs municipalités. Lors d'une balade nocturne, Thomas apprendra qu'à Montréal, en plus des déplacements, ils font de la livraison de colis, du déverrouillage de portières et du survoltage (boost). Super! Surtout qu'il prévoit acheter sa première voiture sous peu.

¹ enfancefamille.org

² mec.ca

³ coopsco.com

⁴ taxi-coop.com

En passant, où croyez-vous qu'il fera le plein d'essence? Chez *Sonic*⁵, évidemment! Cette filière de La Coop Fédérée⁶ a une flotte de 110 camions, possède 185 stations-services et distribue près de 900 millions de litres de diesel, d'essence, de mazout, de propane, de graisse et de lubrifiant. En utilisant leurs produits et services, vous encouragez une entreprise entièrement québécoise, appartenant à des milliers de producteurs agricoles québécois, membres de près de 100 coopératives agricoles. C'est la plus importante pétrolière indépendante du Québec.



La Coop fédérée a quatre grands secteurs d'activités :

1. *Secteur agricole : Le plus important fournisseur de semences, de produits de protection des cultures et de fertilisants au Québec.*
2. *Quincaillerie et machines agricoles : Dessert près de 180 quincailleries sous la bannière Unimat et La Coop partout au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.*
3. *Secteur énergie : Distribue ses produits pétroliers sous la bannière Sonic*
4. *Transformation de viande : Plus de 80 000 millions de poulets, 4 millions de dindons, et 5 millions de porcs sont traités annuellement dans les usines d'Olymel, une filiale de La Coop Fédérée⁷.*



De fil en aiguille, notre jeune ami se trouve un premier emploi comme reboiseur. Au Québec, 45 coopératives forestières sont réparties dans les régions où il y a un pourcentage élevé de forêts. En 2005, elles ont collectivement planté plus d'un milliard d'arbres en forêt publique québécoise⁸. Depuis quelques années, elles travaillent en étroite collaboration avec SOCODEVI⁹ et mettent à profit leur compétence pour le développement de projets forestiers à l'international. Ce qui n'est pas pour déplaire à Thomas, qui apprécie grandement l'énergie investie dans la protection de l'environnement.



Graduellement, il s'aperçoit que ses pas le mènent vers plus d'autonomie. Un ami lui a parlé de l'ACEF, une association coopérative d'économie familiale qui accompagne sa clientèle dans l'élaboration d'un budget. On le conseille pour qu'il ne tombe pas dans le piège de l'endettement. Il aimerait bien voler de ses propres ailes, mais il n'est pas sûr que ses économies amassées à la Caisse populaire Desjardins le permettent.

Le Mouvement Desjardins existe depuis 110 ans, offre 888 points de service et 2599 guichets automatiques, emploie 46 000 personnes et compte 5,6 millions de membres. Il occupe la première place en tant que groupe financier coopératif au Canada et la sixième à l'échelle mondiale. Les Caisses populaires contribuent à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres. La plus vieille activité éducative de ce réseau est la caisse scolaire, qui permet aux jeunes de découvrir la valeur de l'épargne.¹⁰



Après un examen minutieux de sa situation financière, Thomas réalise qu'il a les moyens de partir en appartement. Pour se faire, il se tourne vers l'une des 1 250 coopératives d'habitation qui permettent à 27 500 ménages québécois de se loger adéquatement, à prix abordable. Il ne le sait pas encore, mais elles lui donneront également l'occasion de développer certaines compétences liées à l'entretien d'une maison. C'est ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups.



5 petrolesonic.qc.ca

6 90.lacoop.coop

7 Tiré du site web de La Coop fédérée : 90.lacoop.coop

8 Tiré du site web de la Fédération québécoise des coopératives forestières : fqcf.ccop

9 Société de coopération pour le développement international : socodevi.org

10 desjardins.com

Une coopérative d'habitation, c'est un immeuble petit ou grand, neuf ou âgé – mais toujours rénové –, où habitent des personnes qui sont à la fois locataires de leur logement et collectivement propriétaires de l'immeuble. Certaines ont été créées pour des clientèles spécifiques : personnes âgées, familles monoparentales, immigrants, etc. Mais la plupart n'ont cependant aucune vocation particulière.¹¹



Dans le dédale de ses activités qui l'amènent parfois à trinquer avec quelques amis, Thomas découvre la Blanche de Trois-Rivières des Frères Houblon¹², et la brasserie La Barberie, une coopérative de travail qui en fait boire de toutes les couleurs¹³. Peut-être n'est-il pas encore fin connaisseur, mais il sait apprécier le bon goût coop., qui prône la consommation responsable : *Boire moins, mais bien*. Principe qu'il applique à tout ce qu'il ingère.

D'ailleurs, depuis qu'il a une petite amie, il se préoccupe de plus en plus de son épicerie. C'est que mademoiselle s'est mise en tête de lui apprendre à cuisiner. Ensemble, ils réalisent que les tablettes du supermarché regorgent de produits qui viennent d'une coopérative. Quelques petits clics sur le web les ont conduits vers Agropur¹⁴ et Nutrinor¹⁵ pour les produits laitiers; Citadelle¹⁶ pour les produits d'érable; Olymel, Lafleur et Flamingo pour le porc et la volaille, de même qu'Exceldor¹⁷ pour les poulets et les dindons.

Agropur, c'est, entre autres : Québon, Natrel, Yoplait, Olympic et Sealtest. Cette coopérative agroalimentaire a près de 75 ans d'existence et regroupe 3 349 producteurs laitiers. Plus de 3,6 milliards de litres de lait sont transformés annuellement dans ses 27 usines. Elle participe également au développement économique et social de plusieurs dizaines de villes et effectue des dons à divers organismes, dont le Club des petits déjeuners au Québec.¹⁸



Puisqu'on parle de bouffe, il ne faudrait pas oublier les coopératives d'alimentation, comme la Coop de Ste-Foy qui opère sous la bannière IGA. Cette coopérative de consommateurs adhère au programme *Saveurs d'ici*¹⁹, initié par la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec²⁰. Ce programme vise à encourager l'achat de produits d'ici qui profiteront aux producteurs et transformateurs d'ici. En d'autres mots, si chaque famille dépensait 20 \$ par semaine à l'achat de produit québécois, il se créerait 100 000 emplois au Québec.



Depuis que Thomas est membre de CoopTel²¹, une coopérative en télécommunication, le monde est à ses pieds... d'où son intérêt pour SOCODEVI²² (Société de coopération pour le développement international), un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes qui partage son expertise technique et son savoir-faire avec ses partenaires dans les pays en développement, afin d'y créer, protéger et distribuer la richesse. Depuis sa création, SOCODEVI a accompagné plus de 650 entreprises et organisations coopératives et mutualistes dans une quarantaine de pays en développement touchant ainsi plus de 12 millions de personnes. Son programme de stage permet à des jeunes de 19 à 30 ans de réaliser des stages de 6 mois à 5 ans afin de participer à des projets qui font vraiment une différence dans la vie des gens.



11 Tiré du site web de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation. coopérativehabitation.coop

12 lesfrereshoublon.com

13 labarberie.com

14 agropur.com

15 nutrinor.com

16 citadelle-camp.coop

17 exceldor.ca

18 Tiré du site web d'Agropur

19 *Saveur d'ici*, c'est un label que l'on retrouve sur les aliments produits ou transformés à faible distance de la coopérative. coopste-foy.com

20 fcaq.coop

21 coopstel.qc.ca

22 socodevi.org/fr/

De nos jours, on dénombre des milliers de coopératives dans les pays du Sud. Elles produisent 72 % du blé, 43 % du soja, 39 % du lait, 38 % du coton et 21 % du café au Brésil. En Uruguay, c'est 90 % du lait, 34 % du miel et 60 % du blé national qui sont produits par des coopératives. En Inde, 100 000 coopératives laitières collectent chaque jour 16,5 millions de litres de lait de 12 millions d'agriculteurs membres... En Colombie, une coopérative du secteur de la santé occupe la deuxième place des entreprises en ce qui concerne le nombre d'employés²³.



L'envie de se rendre utile auprès des moins bien nantis provoque un grand intérêt chez Thomas. Mais s'il veut partir l'esprit tranquille, il serait grand temps pour lui de s'inscrire à une coopérative de santé²⁴, ne serait-ce que pour y recevoir ses vaccins. En plus des services de médecine familiale, ces coopératives proposent des activités d'éducation populaire, tels des conférences sur le diabète ou encore des groupes d'activités physiques, comme les clubs de marche.

Pour que sa route soit longue encore, il pourra également ajouter à son bottin de ressources les coopératives de services à domicile²⁵, qui ont pour mission d'offrir une aide domestique et un service d'assistance à la personne, en cas de besoin.



Lorsqu'il regarde la société vieillissante qui l'entoure, Thomas réalise qu'il lui faudra mettre toutes les chances de son côté s'il ne veut pas finir dans une coopérative funéraire avant son temps.

La Fédération des coopératives funéraires du Québec²⁶ c'est :

- 23 coopératives funéraires membres qui comptent plus de 100 points de service;
- plus de 170 000 membres, plus de 500 employés et 315 administrateurs bénévoles;
- un chiffre d'affaires consolidé de 36,7 millions \$ et des actifs de 155,2 millions \$;
- plus de 9 000 familles desservies par année.

Devenir membre d'une coopérative funéraire, c'est choisir une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle. C'est aussi privilégier une organisation de chez nous, entièrement québécoise, porteuse de valeurs telles que l'entraide, la solidarité, l'équité et l'engagement dans le milieu. C'est finalement poser un geste concret pour que les profits générés par l'activité funéraire enrichissent notre collectivité et demeurent propriété de notre patrimoine local.



FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC



Ainsi rassuré sur son devenir *post mortem*, petit train ira loin pour Thomas et les siens. C'est qu'il en a fait du chemin depuis la garderie! Aujourd'hui, Thomas est un fervent adepte des coopératives. Lui qui se plait à dire « Voir, c'est croire! », ne se gêne pas pour vous en mettre plein la vue. C'est qu'il est convaincu qu'il n'y a rien de mieux que la coopération. Vous avez d'autres exemples à lui fournir pour garnir son coffre aux trésors? Faites les parvenir à : profil@fcfq.qc.ca. Il nous fera plaisir de servir d'intermédiaire au bénéfice de tous nos lecteurs. C'est Thomas qui va être content!

²³ Tiré du site web eve.coop/6a=144 (Eve signifie Éditions vie économique, une coopérative de solidarité)

²⁴ fcsdsq.coop

²⁵ fcsds.coop

²⁶ fcfq.coop

J'aimerais savoir

Vous vous posez des questions sur un sujet entourant la mort ou le secteur funéraire? Le mouvement des coopératives funéraires compte tout un réseau de personnes dévouées et compétentes qui se feront un plaisir d'alimenter ces pages.

Vous avez des questions? Faites-nous-les parvenir à :

Chronique J'aimerais savoir

Revue *Profil*

548, rue Dufferin, Sherbrooke (QC) J1H 4N1

Ou par courriel à profil@fcfq.qc.ca

Nous vous demanderons la permission avant d'inscrire votre nom.



Est-ce que je peux mettre mes volontés funéraires dans mon testament?

Cette question mérite une attention particulière... Si vous me posez la question à savoir s'il est possible d'indiquer dans un testament vos volontés funéraires, je pourrais facilement vous répondre que : « Oui, c'est possible ». À la question maintenant de savoir s'il est recommandé d'inscrire vos volontés funéraires dans un testament, la réponse pourrait être différente.

Le Code civil du Québec indique qu'une personne peut régler ses funérailles et le mode de disposition de son corps. Évidemment, la meilleure façon de s'assurer que vos volontés à cet égard soient respectées est de les consigner dans un écrit. La grande majorité des notaires du Québec insèrent une clause dans les testaments qu'ils préparent pour leurs clients, qui pourrait ressembler à celle-ci :

« Je désire être incinéré, et je souhaite qu'une cérémonie soit célébrée. Je laisse le reste des décisions à prendre à la discrétion de mon liquidateur. Je me réserve toutefois le droit de modifier ultérieurement mes volontés relativement à mes désirs, par tout écrit revêtu ou non de la forme testamentaire. »

Quoique rien ne s'oppose à ce qu'une clause en ce sens soit insérée au testament, est-ce le meilleur endroit?

Lors du décès d'un testateur, la première chose qui doit être faite par le liquidateur ou les héritiers est de s'assurer qu'ils ont en main le dernier testament du défunt. Une vérification doit être faite aux registres testamentaires de la Chambre des notaires du Québec et du Barreau du Québec. Tous les notaires du Québec ont l'obligation de produire, deux fois par mois, un rapport à la Chambre des Notaires du Québec pour déclarer les testaments qu'ils ont reçus.

Imaginons que le 2 septembre 2012, une personne décède. Comme vous ne pouvez présumer que le défunt n'a pas signé de testament la veille de son décès, vous devrez attendre que tous les rapports testamentaires des notaires du Québec soient envoyés à la Chambre des notaires, soit au plus tard le 20 septembre 2012. Cette démarche permet d'être en mesure de confirmer que le testament que vous avez en mains, dans lequel le défunt a indiqué ses volontés en matière de rituels funéraires, est bien son dernier testament!

Donc, à la question « *Est-ce que je peux mettre mes volontés funéraires dans mon testament?* », je vous répondrais que oui, mais qu'il est préférable de le préciser également dans un autre écrit qui n'est pas votre testament. N'oubliez pas d'informer les membres de votre famille, en leur indiquant l'endroit où se trouvent ces précisions. De cette façon, vous serez assuré que vos proches pourront connaître vos dernières volontés funéraires.

Maître Dany Lachance

Notaire LL.B., D.D.N.

À ma postérité

Pour simplement consigner vos volontés concernant vos dispositions funéraires, vous pouvez remplir le formulaire *À ma postérité*.

Ce document est disponible dans la plupart des coopératives funéraires.



Niche

Une niche est un petit espace fermé destiné à recevoir les cendres d'une personne décédée. Les cendres – aussi appelées restes cinéraires – sont placées dans une urne, elle-même déposée dans une case appelée niche, située dans un columbarium. Les murs des columbariums sont recouverts de ces niches, réparties du plancher au plafond en plusieurs rangées. Les niches peuvent être simples (une seule urne) ou multiples (plusieurs urnes), et l'espace est soit fermé par une paroi de verre, une plaque de marbre ou encore un ouvrage de maçonnerie portant une inscription funéraire.

NOTE

Pour éviter l'analogie avec la niche du chien, l'emploi du mot « habitacle » tend à devenir de plus en plus répandu.

SYNONYME(S)

Habitacle

MOT(S) APPARENTÉ(S)

Case, alcôve, emplacement, columbarium, cendres, restes cinéraires.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'emploi du mot « niche » n'est pas apparenté à la niche du chien, une petite cabane lui servant d'abri. Il fait plutôt référence au colombier ou pigeonier (d'où le mot « columbarium » tire son origine) et aux petites cavités qui parsemaient ses murs afin que les oiseaux puissent y nicher (y faire leur nid). Le mot « niche » sert également à désigner un enfoncement dans un mur dans lequel est placé un buste ou une statue.

David Emond, directeur des opérations,
Coopérative funéraire des Deux Rives

Des nouvelles du réseau

La Coopérative funéraire de Laval fusionne

Dans le but d'obtenir le plus rapidement possible des services funéraires sur leur territoire, les membres de la Coopérative funéraire de Laval ont accepté de joindre les rangs de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal. Les 660 membres de la Coopérative de Laval se sont ajoutés aux quelque 8 000 membres de la Coopérative de la Rive-Sud, créant ainsi une grande coopérative funéraire dans la région métropolitaine.

Loin d'être un recul, cette décision se veut davantage un grand pas en avant pour tous ceux qui souhaitent l'arrivée de services funéraires coopératifs à Laval. Les membres et la population pourront ainsi profiter des ressources d'une coopérative en excellente santé financière et comptant sur un personnel compétent et expérimenté.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LAVAL



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL

Relais pour la vie

La Coopérative funéraire Brunet participait récemment au Relais pour la vie organisé par la Société canadienne du cancer. En hommage à la vie et au combat de ceux qui nous ont quittés, un lampion est allumé pour chaque personne décédée dans l'année.



Une entente importante avec Desjardins

Le réseau des coopératives funéraires a récemment signé une importante entente avec Desjardins afin de profiter de conditions avantageuses pour ses différents besoins financiers, tels que le placement d'arrangements préalables et les assurances. Cette entente de cinq ans est le fruit d'une collaboration soutenue de plusieurs unités d'affaires de Desjardins.



Dans l'ordre habituel :

Alain Leclerc (directeur général, Fédération des coopératives funéraires du Québec),

Yvon Leclerc (directeur de comptes, Secteur public et Franchises, PVP Services aux entreprises),

Julie Di Fruscia (directrice principale, Secteur public et Franchises, PVP Services aux entreprises),

Lyne Parent (directrice de compte Ventes et Développement des affaires, Comptes majeurs et groupe, Entreprises, PVP Assurance de dommages),

Réjean Laflamme (président du CA, Fédération des coopératives funéraires du Québec),

Vincent Leclerc (conseiller, Service de gestion privée, PVP Gestion du patrimoine et Assurance de personnes),

Nicole Barsetti (conseillère stratégique, Développement des affaires aux groupes coopératifs, VP Développement des affaires Est du Québec et Services spécialisés).

Absents lors de la prise de la photo :

Bruno Desjardins (Assurance de dommages),

Steven Caza (Services aux particuliers),

Marc-Antoine Poupart (Services aux entreprises).

Un cimetière coloré

Merci à madame Thérèse Boucher de Longueuil qui nous a transmis cette photo prise au cimetière de Torremolinos en Espagne.

Vous avez une belle photo de cimetière à partager avec nos lecteurs?

Veillez la transmettre à profil@fcfq.qc.ca



Des installations 6 fois plus grandes pour la Coopérative de Saint-Hyacinthe

Un peu à l'étroit depuis quelques années, la Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe a réalisé un grand projet cette année avec l'acquisition du centre de services de Desjardins situé à deux pas de son ancien emplacement. Les installations de la Coopérative sont passées de 2 000 pieds carrés à 12 000 pieds carrés. Le projet a été réalisé grâce à une campagne de vente de parts privilégiées qui a permis de recueillir près de 450 000 \$ auprès des membres.



Don de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

La Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal a remis une contribution de 25 000 \$ à la Maison de soins palliatifs Source bleue située à Boucherville. La mission de la Source bleue est de prodiguer gratuitement des soins de qualité à des personnes en fin de vie et d'assurer leur accompagnement et celui de leurs proches dans un environnement familial et chaleureux.



Vous déménagez ?

Assurez-vous de continuer à recevoir votre revue *Profil* et toute l'information provenant de votre coopérative en nous faisant part de votre nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer aussi votre ancienne adresse, car il y peut y avoir sur nos listes plus d'une personne qui portent le même nom. Vous pouvez le faire en téléphonant ou en écrivant à votre coopérative funéraire. Les coordonnées se retrouvent dans les pages centrales ou au verso de cette revue. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.fcfq.qc.ca et cliquer sur *Trouvez votre coopérative funéraire*.



La Maison funéraire de L'Amiante s'agrandit

La Coopérative funéraire de L'Amiante à Thetford Mines procède actuellement à d'importants travaux d'agrandissement, un investissement de près de 400 000 \$. L'agrandissement, de 4200 pieds carrés, comprend l'ajout d'une salle multifonctionnelle pouvant accueillir 125 personnes, d'un garage et des améliorations au salon-chapelle.



Une acquisition pour la Coopérative funéraire de la Haute-Côte-Nord

La Coopérative funéraire de la Haute-Côte-Nord consolide sa présence dans sa région en acquérant la Maison funéraire Serge Julien. Déjà présente à Forestville, Les Escoumins et Portneuf-sur-Mer, la Coopérative comptera maintenant des points de services à Baie Comeau et Ragueneau. En plus d'agrandir son territoire, la Coopérative vient ainsi permettre à plus de familles hautes-côtières d'avoir accès aux avantages de la coopération et de joindre un réseau qui compte plus de 170 000 membres au Québec.

Un sommet des coopératives funéraires

Du 6 au 8 octobre, près d'une centaine de représentants de coopératives funéraires du monde entier se sont donné rendez-vous à Québec à l'occasion du Sommet international des coopératives funéraires. Ce Sommet constitue une première mondiale. C'est la première fois que tous les coopérateurs, mutualistes et bénévoles impliqués dans l'offre de services funéraires se réunissent pour discuter des grands enjeux liés à la mort et au deuil.



Rencontre internationale des coopératives funéraires
International meeting of funeral cooperatives
Encuentro Internacional de Cooperativas Funerarias

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1
Téléphone : 819 566-6303
Télécopieur : 819 829-1593
Courriel : fcfq@reseaucoop.com
Site Internet : www.fcfq.qc.ca

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis

Conception graphique :
Imacom communications

Coopératives funéraires participantes :
Centre funéraire coopératif de Coaticook
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire Brunet
Coopérative funéraire de la Capitale
Coopérative funéraire de Chicoutimi
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux vives
Coopérative funéraire de l'Estrie
Coopérative funéraire de l'Île de Montréal
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent
Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue
Résidence funéraire du Saguenay

Tirage : 83 500 exemplaires

La rédaction de *Profil* laisse aux auteures et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269
Poste-publication, convention no 40034460



Faire ses arrangements préalables, C'EST ALLÉGER LES SOUCIS DE CEUX QUI RESTENT

Beaucoup de gens ont peur de parler de la mort, comme si cela contribuait à l'attirer... Heureusement, il y a des gens comme vous qui savent que non seulement on peut parler de la mort, mais qu'on peut aussi réfléchir au sens que l'on souhaite donner à l'événement.

Le contrat préalable d'arrangements funéraires est une pensée rassurante pour ceux que nous aimons. Il épargne à nos proches le poids de démarches et de décisions souvent difficiles, dans des circonstances déjà éprouvantes.

Faire ses arrangements funéraires préalables, c'est :

- payer au prix d'aujourd'hui et se protéger des augmentations de coûts;
- faciliter les choix pour la famille et lui indiquer nos volontés quant à nos funérailles, en fonction de nos croyances personnelles et de notre budget;
- agir en consommateur averti, en prenant le temps de réfléchir à nos besoins;
- permettre à nos proches de vivre une cérémonie d'adieu à notre image;
- choisir l'entreprise funéraire à qui nous voulons confier notre corps et assumer nous-mêmes la responsabilité financière de nos funérailles;
- pouvoir étaler ses paiements sur plusieurs années, sans intérêts;
- profiter de la tranquillité d'esprit que cette démarche peut procurer;
- avoir la possibilité de transférer sans frais nos arrangements presque partout au Québec, soit dans plus de 100 points de service, en cas de déménagement dans une autre ville.

Nous avons à coeur les émotions, les souvenirs et le recueillement des gens qui vivent un deuil. Afin que votre famille puisse s'y consacrer, contactez-nous pour en discuter en toute confidentialité.

Alors, si vous voulez vous offrir la tranquillité d'esprit et faciliter les démarches pour vos proches, contactez votre coopérative funéraire et l'un de nos conseillers vous contactera, sans obligation de votre part.

Un geste prévoyant

Nous vous suggérons de régler vos arrangements préalables au moment où vous êtes en santé et en possession de vos moyens. La rencontre se déroule alors dans une ambiance plus sereine, dans un contexte de réflexion plus éclairée de votre part et dans un objectif de consensus pour votre famille.



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

Pour connaître la coopérative funéraire la plus près de chez vous ou pour obtenir de l'information sur les arrangements préalables :
819 566-6303, poste 21
www.fcfq.qc.ca • fcfq@reseaucoop.com

La nouvelle vision architecturale de la résidence funéraire du Saguenay à Kénogami

la seule résidence funéraire
propriété des gens du milieu



une réalisation de

 **Joan d.ellek**
ARCHITECTE

| 418.547.2500
| info@ydbelley.ca

 **RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY**

3711 Cabot, Kénogami | rfsag.ca
2048 de Neuville, Arvida
2580 St-Dominique, Jonquière | 418 547-2116